



SAINT-LOUIS

Agglomération

Alsace 3 Frontières

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 - Fax 03.89.70.90.85
Email : direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'un itinéraire cyclable sur les communes de Rodersdorf (CH) - Leymen (FR) - Flüh / Bättwil (CH)

4. Classification CPV :

71 30 00 00 - 1 Services d'ingénierie

5. Critères d'attribution :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Valeur technique de l'offre	60 %
2	Prix des prestations	40 %

6. Références de l'avis initial :

Avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP n°20-25538 du 19/02/2020.

7. Attribution du marché :

Titulaire :

SERUE Ingénierie
4, rue de Vienne
67300 SCHILTIGHEIM

Montant des prestations :

Pour un forfait provisoire de rémunération de 24 825,00 € HT tel qu'il ressort du Cadre de Décomposition des Prix Forfaitaires, et correspondant à 4,24 % du coût prévisionnel des travaux de 585 000 € HT.

Date d'attribution du marché :

Lundi 25 mai 2020



8. Autres renseignements :

Date de signature du marché : Vendredi 15 mai 2020

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

9. Date d'envoi du présent avis :

Mercredi 27 mai 2020

